

PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

Mise à jour le 18.06.25

OBJECTIFS

- Reconnaître les grandes familles de pathologies visibles sur un bien bâti.
- Comprendre les causes fréquentes de ces désordres (vulgarisées).
- Évaluer l'impact potentiel sur la valeur vénale ou sur la prise de mandat.
- Orienter les clients vers les bons professionnels (experts, assureurs, artisans...).
- Éviter toute prise de position technique ou juridique engageante.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels débutants qu'aux professionnels confirmés.

PROGRAMME

Partie 1 : Identifier et comprendre les pathologies visibles

Introduction

- Positionnement de la formation
- Responsabilité du mandataire : sensibilisation
- Le bon réflexe : "**j'alerte, je ne conclus pas**"

I. Les grandes familles de pathologies

- Problèmes d'humidité (*Traces, moisissures, salpêtre, remontées capillaires, infiltrations*)
- Pathologies structurelles (*Fléchissements, affaissements, flèches de planchers, défauts de niveau*)
- Désordres liés aux toitures (*Tuiles, infiltration, zinguerie, gouttières*)
- Pathologies liées aux réseaux (*Sanitaires vétustes, évacuations non conformes, traces d'écoulement*)
- Pathologies biologiques et parasitaires (*Insectes xylophages : termites, capricornes, vrillettes ; Champignons lignivores : mères et conioformes ; Agents microbiens : moisissures et spores*)

II. Atelier d'observation

- Etude de cas à partir de photos issues d'expertises
- Qu'est-ce qui doit alerter ? Qu'est-ce qu'on ne doit pas interpréter ?

Partie 2 : Enjeux commerciaux, responsabilités et posture professionnelle

I. Impact des pathologies sur une vente

Valorisation du bien et négociation : exemples de coûts indicatifs

- Refus de mandat : cas où il vaut mieux s'abstenir ?
- Risques post-vente (*réclamations, litiges*)

II. Réflexes professionnels à adopter

- Comment documenter un désordre ?
- À qui transmettre l'information ?
- Vers qui orienter : expert bâtiment, assurance, maître d'œuvre ?
- Cas concrets : quelles erreurs éviter ? (*exemples de responsabilité engagée*)

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 8 heures (Présentiel collectif)
- Tarif : 330€ HT (396€ TTC)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 6
- Effectif maximum : 20

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, livret de formation comprenant des études de cas concrets, des exposés théoriques.
- Moyens de suivi : mises en situation, résolution collective d'exercices
- Moyens d'évaluation des acquis : Quiz d'entrée et de sortie

CONTACT :

- Directrice pédagogique : Violaine de Boisgelin
- @ : contact@lexiformations.com
- Tél : 06.69.57.06.19

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone au 06.69.57.06.19.
Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés. Une inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est retournée signée.
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Lexi Formations

Organisme de formation professionnelle n° 76341176334